

**AIDE REGIONALE A LA PISCICULTURE EXTENSIVE EN ETANGS**

Formulaire de demande d'aide

Les formulaires de demande d'aide, dûment complétés, sont à adresser au SMIDAP :

SMIDAP  
3 rue Célestin Freinet  
bâtiment B Sud  
44 200 NANTES  
Tél 02 40 89 61 37

Contact : Pascal TRINTIGNAC – [contact@smidap.fr](mailto:contact@smidap.fr)

**Rappel des actions soutenues par la Région**

Le bénéficiaire de l'aide régionale s'engage à respecter et mettre en œuvre les actions pour lesquelles il s'est engagé pendant 5 ans. Plusieurs critères d'éligibilité doivent être respectés, notamment : le montant de l'aide doit être  $\geq 2500$  €. Pour les autres critères, voir le règlement d'intervention régionale correspondant, disponible sur le site de la Région :

[www.paysdelaloire.fr](http://www.paysdelaloire.fr).

<b>Actions</b>	<b>Exploitant ou Propriétaire-exploitant</b>	<b>Propriétaire</b>
A2 : Conservation des formations végétales remarquables	200 € / ha de végétation remarquable à conserver / an	
A5 : Elimination des espèces végétales invasives	10 € / m <sup>2</sup> de végétation à éliminer / an plafonné à 1000 € d'aide / an	
A6 : Lutte contre les espèces animales envahissantes	200 € / ha d'étang / an plafonné à 2000 € d'aide / an	
A7 : Entretien ou amélioration des ouvrages de l'étang	Les demandeurs peuvent solliciter une aide au titre du type d'action « 2.1.1 modernisation ou développement des activités aquacoles » ou « 2.1.2 installation aquacole » du FEAMPA (aide publique = 50% du montant des dépenses éligibles). Dans ce cas, prendre contact avec les services de la Région : <a href="mailto:joelle.pichon@paysdelaloire.fr">joelle.pichon@paysdelaloire.fr</a> 02 28 20 60 21	50 % du montant des travaux plafonné à 7000 € d'aide
<b>Plancher minimum d'aide (total des actions sur 5 ans)</b>	<b>2500 € d'aide</b>	<b>2500 € d'aide</b>

**Rappel des différentes étapes de la procédure**

Dossier de demande d'aide adressé par le bénéficiaire au SMIDAP

NB : A chaque étang éligible identifié correspond une demande d'aide (si plusieurs étangs concernés, remplir autant de formulaires)



Instruction du dossier par le SMIDAP, comprenant une visite des étangs concernés



Examen du dossier par le Comité Technique (avis consultatif)



Instruction du dossier par les services de la Région



Décision d'attribution de l'aide en Commission Permanente du Conseil Régional



Notification au bénéficiaire de l'octroi de l'aide par la Région (convention)



Réalisation des actions par le bénéficiaire



Demande de paiement adressée par le bénéficiaire au SMIDAP



Instruction du dossier de demande de paiement par le SMIDAP



Paiement de l'aide par la Région des Pays de la Loire

**Formulaire de demande d'aide**

Je soussigné(e) :

NOM – Prénom(s) : .....

Date de naissance : ..... Lieu de naissance : .....

Adresse : .....

.....

.....

Tél. : ..... Fax : .....

E-mail : .....

Préciser, pour les personnes morales :

- la raison sociale : .....

.....

- le n° SIRET : .....
- le code APE : .....
- Effectif en ETP de l'année n-1 : : .....

Souhaite bénéficier de l'aide régionale en tant que :

- Exploitant     
  Propriétaire-exploitant     
  Propriétaire

Caractéristiques de l'étang concerné par la demande :

- Nom de l'étang: .....
- Lieu-dit et commune : .....
- Surface (en ha) : .....

Action(s) demandée(s) (cocher les actions demandées et compléter les informations) :

	Actions	Base de calcul de l'aide régionale	Détails de l'opération envisagée	Montant de l'aide régionale demandée pour 5 ans
<b>Uniquement pour les Exploitants ou les Propriétaires-exploitants</b>	<input type="checkbox"/> A2 Conservation des formations végétales remarquables	200 €/ha de végétation remarquable à conserver/an	Surface concernée : ..... ha	..... €
	<input type="checkbox"/> A5 Elimination des espèces végétales invasives	10 €/m <sup>2</sup> de végétation à éliminer/an plafonné à 1000 € d'aide/an (soit 5000 €/5 ans)	Surface concernée : ..... m <sup>2</sup>	..... €
	<input type="checkbox"/> A6 Lutte contre les espèces animales envahissantes	200 €/ha d'étang/an plafonné à 2000 € d'aide/an (soit 10 000 €/5 ans)	Surface concernée : ..... ha	..... €
<b>Uniquement pour les Propriétaires</b>	<input type="checkbox"/> A7 Entretien ou amélioration des ouvrages de l'étang	50 % du montant des travaux plafonné à 7000 € d'aide	Montant prévisionnel des travaux : ..... € HT / TTC <sup>1</sup>	..... €
<b>TOTAL</b>		<b>Plancher d'aide minimum = 2500 €</b>		..... €

<sup>1</sup> Rayer la mention inutile (si le demandeur est assujéti à la TVA, les dépenses sont présentées en HT ; sinon en TTC).

Je demande à bénéficier de l'aide attribuée par la Région des Pays de la Loire au titre de la pisciculture extensive en étangs, selon les conditions exposées dans le règlement d'intervention régional correspondant, dont je déclare avoir pris connaissance.

Pièces à joindre au dossier :

Pour tous :

- Le présent formulaire de demande d'aide régionale complété
- RIB
- Déclaration d'existence de l'étang au titre de la loi sur l'eau et de la réglementation de la pêche

Pour toutes les personnes physiques :

- Copie de la carte d'identité du demandeur

Pour toutes les personnes morales :

- Comptes de résultat et bilans des deux derniers exercices clos ou du dernier exercice lorsque la structure est plus récente, certifiés par le commissaire aux comptes ou le représentant légal (ex. comptable ou trésorier)
- Copie des statuts
- Au choix selon la situation du demandeur : extrait du Journal Officiel OU extrait du registre du commerce et des sociétés OU extrait d'inscription au registre des métiers
- Au choix selon la situation du demandeur : avis de situation au répertoire SIRENE pour les entreprises individuelles OU copie du Kbis pour les sociétés
- Au choix selon la situation du demandeur : le justificatif de la qualité d'assujetti à la TVA OU le justificatif de non assujettissement à la TVA
- Déclaration des aides perçues au titre du règlement de minimis, en page 5 du présent formulaire, uniquement pour les propriétaires qui ont le statut de personne morale
- Justification d'une production piscicole significative à titre commercial, en page 7 du présent formulaire, uniquement pour les exploitants qui n'ont pas le statut d'entreprise d'aquaculture (code APE ≠ 0322Z)

Je certifie sur l'honneur :

- exacts les renseignements fournis dans ce dossier,
- que l'organisme au nom duquel j'interviens est à jour de ses obligations légales, administratives, sociales, fiscales et comptables,
- ne pas récupérer la TVA (si les dépenses sont présentées TTC) (*rayer si non concerné*)
- ne pas avoir commencé l'exécution de ce projet avant la signature de cette demande d'aide
- ne pas avoir sollicité pour le même projet, une aide autre que celle(s) indiquée(s) dans le plan de financement du projet,

Je m'engage à respecter les conditions relatives à la publicité liées à l'aide régionale telles que précisées dans l'acte attributif (arrêté/convention ou à défaut dans le règlement d'intervention) et à informer la Région dans un délai raisonnable de toute initiative médiatique ayant trait à l'opération.

Je m'engage à respecter les règles de la politique commune des pêches si mon dossier est concerné.

**Dans le cadre de la dématérialisation des conventions de la Région des Pays de la Loire (signature électronique) :**

Je donne mon consentement explicite à la Région des Pays de la Loire pour collecter, utiliser et traiter mes données à caractère personnel, conformément aux lois en vigueur sur la protection des données, dans le but de procéder à la signature électronique de conventions. Je comprends que mes données seront utilisées uniquement à des fins administratives et que je conserve le droit de retirer ce consentement à tout moment. Je complète le formulaire en ligne dédié le cas échéant : lien [FORMULAIRE](#)

ou

Je ne donne pas mon consentement et demande à maintenir la procédure physique papier.

A..... le .....

**Nom, prénom, fonction et signature du représentant légal de l'entreprise<sup>1</sup>**

<sup>1</sup> Si le signataire n'est pas le représentant légal joindre une habilitation

Fait à ..... Le .....

Signature

Visa du SMIDAP :

Le .....

Déclaration des aides publiques perçues au titre du règlement *de minimis*

**Attestation à remplir uniquement pour les propriétaires d'étang qui ont le statut de personne morale**

Aide accordée sur la base du Règlement (UE) N° 717/2014 DE LA COMMISSION du 27 juin 2014 concernant l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture modifié par le Règlement (UE) 2023/2391 de la Commission du 4 octobre 2023 modifiant les règlements (UE) no 717/2014, (UE) no 1407/2013, (UE) no 1408/2013 et (UE) no 360/2012 en ce qui concerne les aides de minimis en faveur de la transformation et de la commercialisation des produits de la pêche et de l'aquaculture, ainsi que le règlement (UE) no 717/2014 en ce qui concerne le montant total des aides de minimis octroyées à une entreprise unique, sa période d'application et d'autres aspects.

Je soussigné(e)

NOM – Prénom(s) : .....

Adresse : .....

.....

.....

représentant l'entreprise .....

sollicitant l'aide régionale à la pisciculture extensive en étangs pour un montant de :

..... €.

Déclare, les aides *de minimis* reçues ou en cours d'instruction auprès de la Région des Pays de la Loire, des autres collectivités territoriales, de l'Etat ou de leurs représentants au cours de l'exercice fiscal en cours et des deux exercices fiscaux précédents sont :

Année	Date de décision d'octroi de l'aide et organisme à l'origine de l'aide	Nature de l'aide	Objet de l'aide	Montant brut de l'aide
N				
N-1				

N-2				
-----	--	--	--	--

Montant total perçu au titre des aides *de minimis* au cours de l'exercice fiscal en cours et des deux exercices fiscaux précédents: ..... €.

**ATTENTION :**

*Le champ de la présente déclaration couvre l'ensemble des entreprises liées à votre entreprise au sens du Règlement (UE) N° 717/2014 DE LA COMMISSION du 27 juin 2014 modifié concernant l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture. Les aides de minimis à déclarer sont celles perçues par votre entreprise mais également celles de toutes les entreprises qui entretiennent avec votre entreprise au moins l'une des relations suivantes :*

- a) une entreprise ayant la majorité des droits de vote des actionnaires ou associés d'une autre entreprise ;*
- b) une entreprise ayant le droit de nommer ou de révoquer la majorité des membres de l'organe d'administration, de direction ou de surveillance d'une autre entreprise ;*
- c) une entreprise ayant le droit d'exercer une influence dominante sur une autre entreprise en vertu d'un contrat conclu avec celle-ci ou en vertu d'une clause des statuts de celle-ci ;*
- d) une entreprise actionnaire ou associée d'une autre entreprise contrôle seule, en vertu d'un accord conclu avec d'autres actionnaires ou associés de cette autre entreprise, la majorité des droits de vote des actionnaires ou associés de celle-ci.*

*Si l'entreprise a fait l'objet d'une fusion ou d'une acquisition, les aides de minimis octroyées antérieurement à l'une ou l'autre des entreprises parties à l'opération doivent être déclarées.*

*Si l'entreprise est issue d'une scission, les aides de minimis octroyées avant cette scission doivent être déclarées dans leur globalité si ces aides ont bénéficié aux activités reprises par votre entreprise. Si une telle allocation n'est pas possible, les aides de minimis à déclarer sont proportionnelles à la valeur comptable du capital social de l'entreprise nouvellement constituée à l'issue de la scission.*

*L'ensemble des aides de minimis doit être déclaré, quelque-soit leur objet ou leur nature y compris les aides versées sous forme d'un prêt, d'une garantie, d'un apport de capitaux publics ou capital-investissement, d'une avance remboursable. Dans ces cas, le montant de l'aide doit être converti en équivalent-subvention brut.*

Déclaré le .....

A .....

Signature et cachet de l'entreprise

Justification de l'éligibilité des exploitants qui n'ont pas le statut d'entreprise d'aquaculture, au regard du niveau de leur activité piscicole

**Attestation à remplir uniquement pour les exploitants qui n'ont pas le statut d'entreprise d'aquaculture**

Les exploitants qui n'ont pas le statut d'entreprise d'aquaculture (*i.e.* code APE ≠ 0322Z) doivent justifier d'une production piscicole significative à titre commerciale pour être éligibles à l'aide régionale. La production piscicole est jugée significative dès lors qu'elle représente 30% ou plus du chiffre d'affaires. Les tableaux ci-dessous permettent de faire le calcul.

**CAS N°1 : Vous êtes installé en tant que pisciculteur d'étang depuis plus de 3 ans (calcul fait sur le chiffre d'affaires des trois derniers exercices budgétaires clos)**

	Année		
	N-3	N-2	N-1
chiffre d'affaires provenant de l'activité piscicole (en euros)			
chiffre d'affaires total (en euros)			
% du chiffre d'affaires provenant de l'activité piscicole			
	<b>Moyenne des trois années</b>		

**CAS N°2 : Vous êtes installé en tant que pisciculteur d'étang depuis 3 ans ou moins (calcul fait sur le chiffre d'affaires prévisionnel des trois années à venir)**

	Année		
	N+1	N+2	N+3
chiffre d'affaires prévisionnel provenant de l'activité piscicole (en euros)			
chiffre d'affaires prévisionnel total (en euros)			
% du chiffre d'affaires provenant de l'activité piscicole			
	<b>Moyenne des trois années</b>		

Déclaré le .....

A .....

Signature et cachet de l'entreprise